



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre
des Députés

Luxembourg, le 11 mars 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 88 de notre règlement interne, je souhaiterais interpeller le Gouvernement au sujet du développement du milieu rural.

Dans le cadre de cette interpellation j'aimerais faire le bilan de l'année écoulé au niveau des différentes politiques en faveur du développement du milieu rural et aborder les principaux défis que doivent relever les régions excentrées de notre pays.

J'aimerais dès lors discuter plus particulièrement les points suivants :

- les perspectives de croissance économique dans les régions rurales du pays;
- une meilleure prise en charge médicale en milieu rural via une décentralisation des soins médicaux en soutenant davantage l'implantation de centres médicaux, maisons médicales ou antennes hospitalières disposant de tous les équipements nécessaires afin d'assurer une prise en charge rapide et adéquate des patients;
- assurer un réseau décentralisé de certains services administratifs;
- le maintien des services de base pour la population tels que des bureaux de poste et agences de banque ou du moins des infrastructures adéquates garantissant les services essentiels aux citoyens;
- une offre de transports publics qui répond aux besoins du milieu rural;
- la problématique du trafic transfrontalier;
- l'accélération de la digitalisation du monde rural en faisant un effort de connexion des ménages au réseau fibre de carbone;
- la promotion des produits régionaux et locaux ainsi que du secteur du tourisme (HORESCA et viticulture compris);
- la coopération transfrontalière;

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Léon Gloden
Député